

Tout joueur rejoignant le RC Frameries doit payer une licence couvrant la période du **1<sup>er</sup> août au 31 juillet**, correspondant à une saison.

Pour la saison 2022-2023, les prix des cotisations sont les suivants :

- **30€** pour les premiers pas
- **150€** pour les U6 (2017-31/08/2018)
- **215€** pour l'école des jeunes (des U8 aux U16 nés entre 2016 et 2007)
- **240€** pour les U18, les Seniors, les Coumères (né(e)s avant 2007) et vétérans
- **120€** pour le Touch Rugby

Des réductions sont prévues pour les familles comptant plusieurs affiliés au sein du club

1 affilié : prix plein

2 affiliés habitants sous le même toit : -20€ sur le montant total

3 affiliés habitants sous le même toit : -40€ sur le montant total

4 affiliés habitants sous le même toit : -80€ sur le montant total

Cette somme doit être versée sur le compte **BE94 0688 9836 4214** au nom de **Ovale Rugby Club Frameries**.

La communication du virement reprendra le **nom, prénom et date de naissance du joueur**.

Vous pouvez également payer la cotisation via le terminal Bancontact au bar.

## Certificat

En plus de la cotisation, un certificat médical est requis afin d'être en ordre de licence.

Vous trouverez le **certificat 2022-2023** :

- sur notre **site internet dans l'onglet Documents utiles**
- Auprès de votre **manager de catégorie**

Merci de veiller à ce que **l'ensemble des informations soient complétés** avant de le rendre.

Vous pouvez envoyer votre certificat au secrétariat [secretariat@rugbyframeries.be](mailto:secretariat@rugbyframeries.be), le déposer dans la boîte aux lettres ou le donner aux managers.

Ne seront affiliés que ceux qui auront payé la cotisation complète **ET** remis le certificat médical complété.

## Règlement antidopage

En vertu de l'article 30 des statuts de la Ligue Belge Francophone de Rugby , nous informons nos membres quant au règlement antidopage en vigueur en Belgique francophone.

- Le règlement antidopage émis par l'AISF est disponible au bar
- Veuillez également prendre connaissance des informations au dos du certificat médical unique – LBFR
- Pour vous tenir informé toute l'année, n'hésitez pas à surfer : [www.dopage.cfwb.be](http://www.dopage.cfwb.be)

La liste des produits interdits est disponible sur le site de l'Organisation nationale antidopage [www.dopage.cfwb.be](http://www.dopage.cfwb.be)

### RGPD

Tous les renseignements communiqués sont destinés exclusivement au secrétariat du club, de la ligue et de la fédération pour envoi du courrier et bon fonctionnement de la pratique sportive.

Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant via le secrétariat de votre club. Vous pouvez exercer ce droit auprès du secrétariat de votre club. Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.